

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES JURISTES DÉMOCRATES

282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris

vous invite à un débat

« Du droit à la sûreté au droit à la sécurité »

avec

Christine Lazerges

*Présidente de la Commission consultative des droits de l'homme
(CNCDH)*

Professeure émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

À la suite des attentats commis en France, l'état d'urgence a été décrété. Censé répondre aux besoins de protection et de sécurité de la population, est-il la seule réponse possible à la menace terroriste ou ne constitue-t-il pas une législation d'exception permanente qui menace plus nos libertés qu'elle ne les protège et qui fragilise notre État de droit ? Le contrôle parlementaire suffit-il à encadrer les mesures prises et à en évaluer la pertinence ? Quel peut-être le rôle d'organismes tels que la CNCDH dans ce contexte ?

Jeudi 20 octobre

18h30

**Cabinet Seban
282 boulevard Saint-Germain
Paris, 7ème
(4^{ème} étage)**